

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 3 DECEMBRE 2018

780 847 € pour le canton

58 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations sportives ou encore les établissements scolaires du canton, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- Le Fonds de solidarité qui représente une subvention de **692 396 €** répartie auprès de 40 communes du canton. Avec ce fonds, le Département soutient les investissements des communes et confirme son rôle prépondérant dans la structuration des territoires,
- **44 141 €** attribués au SIVOM de Saint Etienne de Lugdars au titre du dispositif « Pass Territoires » pour des travaux de captage et d'adduction en eau potable,
- **14 132 €** au titre du soutien à la restauration et à l'entretien des monuments historiques, en faveur de la SCI du Briget à Jaujac et l'association Liger à Sainte Eulalie.